

Enquête Rythmes scolaires

A retourner à : SNUDI-FO 13 13, rue de l'Académie 13001

Marseille

fax: 09.57.49.82.49

mail: contact@snudifo13.org

Fiche à renseigner et à nous renvoyer rapidement (fichier joint ou fax ou par la poste).

avec toutes les remarques et commentaires et documents que vous jugerez utiles.

Rédigé par (Nom et prénom):

Tel:

Fonction (dir – adj – autre):

Date:

Un conseil départemental de l'Education nationale (CDEN) est convoqué le 12 février sur les « Nouveaux rythmes scolaires ».

Le SNUDI-FO exigera, une fois de plus, l'abrogation du décret du 24 janvier 2013.

Le SNUDI-FO refuse que nos conditions de travail soient dégradées, nos acquis et obligations de service remis en cause, et l'Ecole publique disloquée en une multitude d'écoles gérées au plan local.

Faites remonter très rapidement au syndicat toutes les informations dont vous disposez :

Circonscription:	NOM de l'école :
COMMUNE :	Maternelle – élémentaire - primaire
Jours de classe actuels (en 2013-2014) :	Jours de classe annoncés pour 2014-2015 :
Horaires de classe actuels (en 2013-2014) :	<u>Horaires</u> de classe annoncés pour 2014-2015 : Préciser si les horaires seront <u>différents selon les jours</u>
Horaires actuels de la <u>pause méridienne</u> (en 2013-2014) :	Horaires de la <u>pause méridienne</u> annoncés pour 2014-2015 :
Conseil des Maîtres consulté ? OUI - NON Si oui son avis :	
Conseil d'Ecole consulté ? OUI - NON si oui son avis :	
Horaires des <u>activités péri-éducatives</u> et types d'activités annoncées :	
Les activités péri-éducatives seraient-elles payantes	oui - non ou pas encore déterminé
Si oui, quelle somme serait demandée aux familles ?	
Services d'études assurés par les enseignants ? OUI - NON	
Si oui, quelle durée actuelle chaque jour ?	
Quelles modifications annoncées pour 2014 - 2015 ?	
Services de cantines assurés par les enseignants ? OUI - NON	
Si oui, quelle durée actuelle chaque jour ?	
Quelles modifications annoncées pour 2014 - 2015 ?	
Les locaux classes seraient-ils utilisés pour les activités péri-éducatives OUI - NON	
Remarques :	